

## ÉNERGIE EN BASSE TENSION

### ÉNERGIE\*

Désignation	Tranche	Prix unitaire (XPF / kWh)
Tarif "Petits consommateurs" - (puissance souscrite ≤3,3 kVA)	Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois	19
	Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	39
Tarif "Classique" - usages domestiques	Tranche 1 : 0 à 240 kWh/mois	26
	Tranche 2 : Au-delà de 240 kWh/mois	42
Tarif "Éclairage public"	Tranche unique	35,50
Tarif "Usage professionnel" BT et autres usages	Tranche unique	39,50
Tarif "Pré-paiement"	≤2,2 kVA de puissance souscrite avant le 01/03/16	22,00
	≤3,3 kVA de puissance souscrite	30,50
	≤6,6 kVA de puissance souscrite	40,50

### PRIME D'ABONNEMENT MENSUELLE

Tarif "Petits consommateurs"  
Prime d'abonnement = 263 XPF x kVA de puissance souscrite

"Tarif Classique" BT - usages domestiques  
Prime d'abonnement = 445 XPF x kVA de puissance souscrite

Autres Tarifs BT - "Éclairage public", "Usage professionnel" et "Autres usages"  
Prime d'abonnement = 400 XPF x kVA de puissance souscrite

### TAXES

Taxes Municipales	Applicables dans chaque commune
T.V.A.	5% sur Énergie
	5% sur Prime d'Abonnement
	5% sur Avance Sur Consommation

### AVANCE SUR CONSOMMATION

Tarif "Petits consommateurs"  
ASC = 25 x P x kVA de puissance souscrite  
soit : 1 050 XPF x kVA de puissance souscrite

Tarif "Classique" BT - usages domestiques  
ASC = 25 x P x kVA de puissance souscrite  
soit : 1 050 XPF x kVA de puissance souscrite

Autres Tarifs BT - "Usage professionnel", "Autres usages" et "Éclairage public"  
ASC = 50 x P x kVA de puissance souscrite  
soit : 2 100 XPF x kVA de puissance souscrite

P = 42,00